courant, sera communiquée et enregistrée partout ou besoin sera, publiée au Messager et insérée au Bulletin officiel de la colonie.

Papeete, le 26 octobre 1875. Signé: Ove GILBERT-PIERRE.

Par le Commandant Commissaire de la République : L'Ordonnateur f.f. de Direcleur de l'Intérieur, Signé : La-Barbe.

NOMINATIONS, MUTATIONS, Etc.

Nº 235. — Par ordre du 1er octobre 1875, M. Leray, écrivain auxiliaire, a été licencié des burcaux de l'administration.

Nº 236. — Par ordre du 2 octobre 1875, M. Berger, lieutenant d'infanterie de marine, a cessé les fonctions de chef du 2º bureau des affaires indigènes.

Nº 237. — Par décision du 7 octobre 1875, M. Goupil a été autorisé à reprendre ses fonctions de défenseur près les tribunaux.

Nº 238. — Par arrêté de même date, M. Van der Veene a cessé les fonctions de défenseur près les tribunaux.

Nº 239. — Par ordre du 9 octobre 1875, M. Barff, interprète de 1^{re} classe, a été révoqué de ses fonctions.

Nº 240. — Par décision en date du 28 octobre 1875, M. de Miniac, enseigne de vaisseau, embarqué sur la *Vire*, a été envoyé en convalescence au poste de Taravao.

CERTIFIÉ CONFORME:

Papeete, le 24 mars 1876 (*).

Le Conservateur des Archives,

SALLOT DES NOYERS.

VÉRIFIÉ: L'Ordonnateur, LA BARBE.

(*) Cette date est celle de la réception du Bulletin aux Archives.

PAPEETE - IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.